

Note de Synthèse sur le rapport foncier public mobilisé pour l'investissement qui accompagne le PLF 2019

-Données 1^{er} semestre 2018-

I. Mobilisation du domaine privé de l'état au profit de l'investissement

En vertu de la Lettre Royale du 9 Janvier 2002, il a été procédé à la modification des dispositions de l'article 82 du décret Royal du 21 avril 1967 portant règlement général de comptabilité publique à l'effet d'autoriser la cession des terrains de l'Etat par :

- Arrêté des Walis de région pour des projets dans les secteurs de l'Industrie, de l'Agro-industrie, du Tourisme, de l'Habitat, de l'Artisanat, des Mines, de la Santé, de l'Energie, de l'Education et de la Formation lorsque l'investissement est inférieur à 200 Mdh ;
- Arrêté du Ministre des Finances pour les projets dont l'investissement est supérieur ou égal à 200 Mdh ou pour ceux en dehors des secteurs susvisés quel que soit leur montant.

Données globales

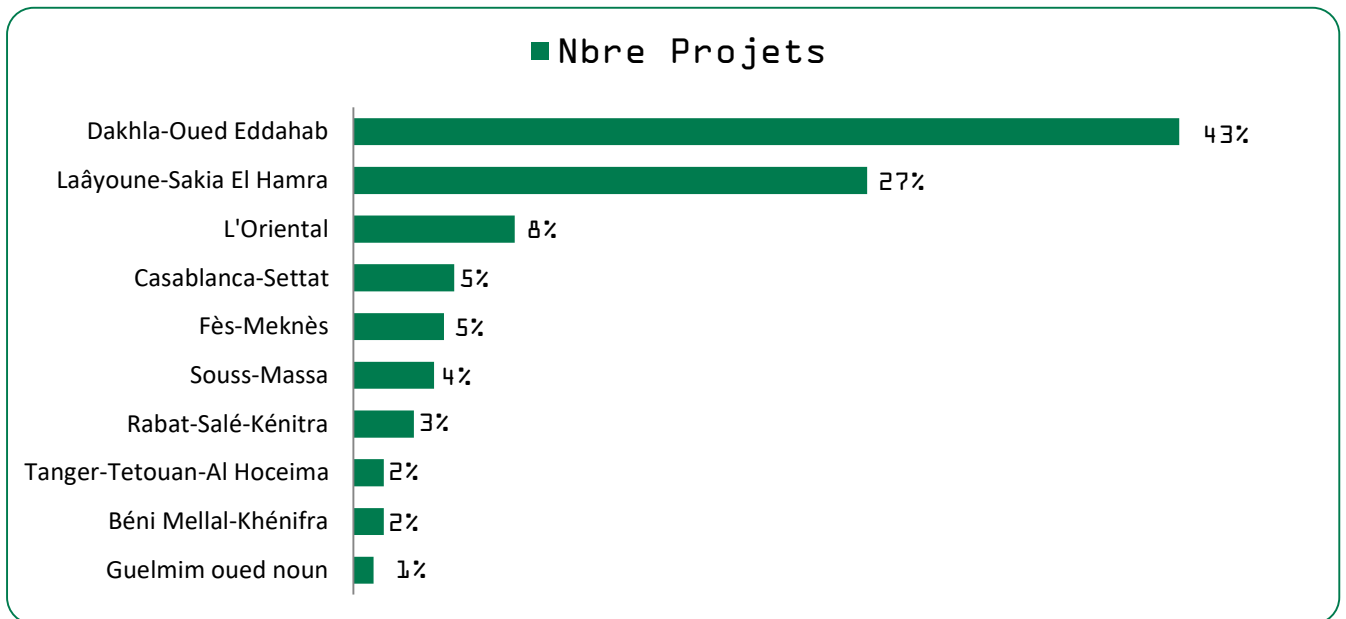
Au titre de 1^{er} semestre de l'année 2018, une superficie de l'ordre de 828 Ha (hors plan Maroc Vert) a été mobilisée en faveur des différents secteurs d'activité pour la réalisation de 191 projets devant générer un investissement de l'ordre de 6,129 MMdh et la création à terme de 10.903 emplois.

1 ^{er} semestre 2018	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
	191	828ha 60a 49ca	6 129 209 367	10 903

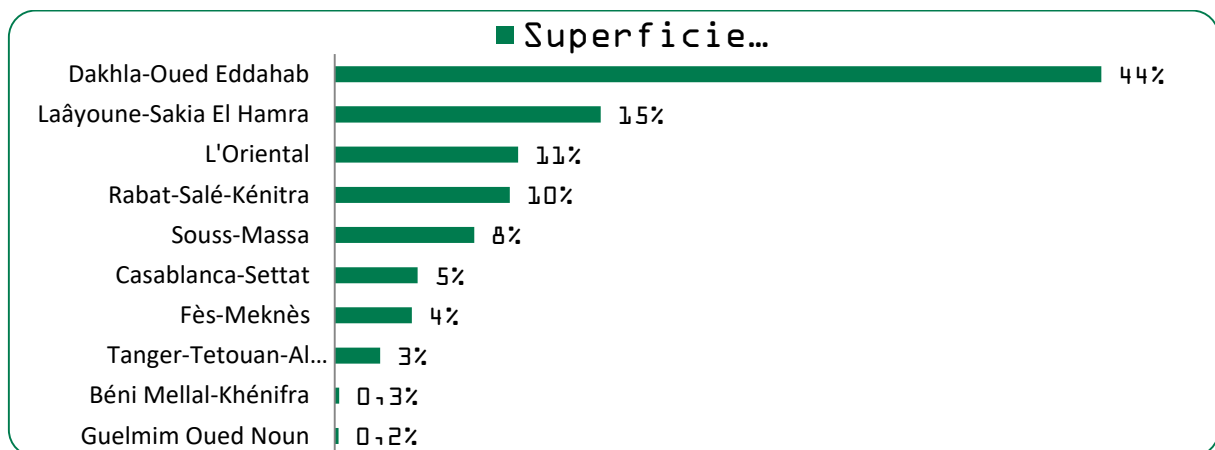
99% des projets ont été approuvés dans le cadre de la gestion déconcentrée, pour un investissement projeté de l'ordre de 3,704 MMdh et 6.903 emplois escomptés.

Ventilation par région

70% des projets en question sont concentrés au niveau de deux régions (Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra).



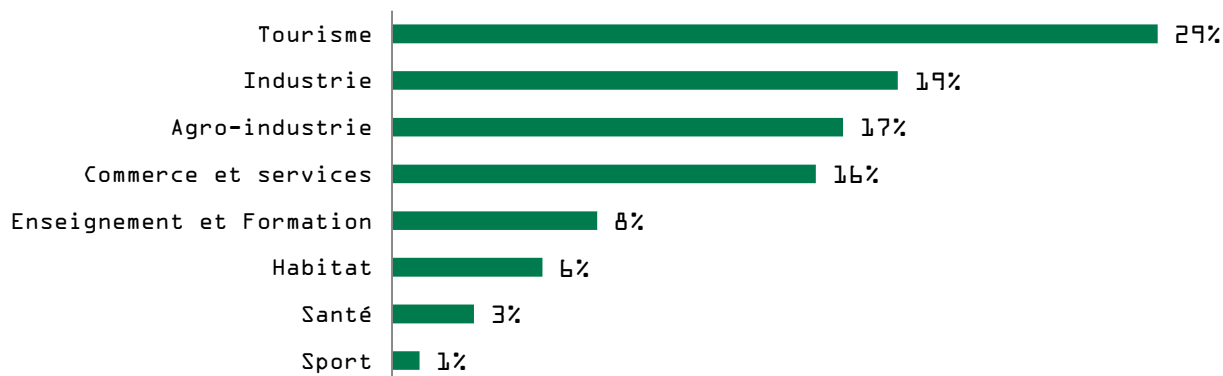
80% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de quatre régions (Dakhla-Oued Eddahab, Laâyoune-Sakia El Hamra, l'Oriental et Rabat-Salé-Kénitra).



Ventilation par secteur d'activité

82% des projets sont concentrés au niveau de quatre secteurs d'activité (Tourisme, Industrie, Agro-Industrie et Commerce).

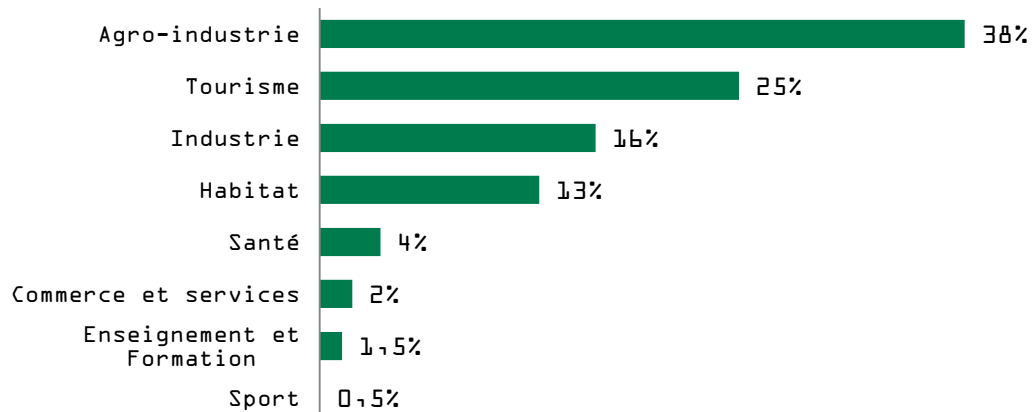
■ | Nbre Projets



93% de la superficie mobilisée est concentrée par quatre secteurs d'activités (Agro-industrie, Tourisme, Industrie et Habitat) :

- 318,91 Ha pour le secteur de l'Agro-industrie ;
- 207,28 Ha pour le secteur du Tourisme ;
- 136,36 Ha pour le secteur de l'industrie ;
- 108,55 Ha pour le secteur de l'Habitat et la lutte contre l'habitat insalubre.

■ Superficie mobilisée



II. MOBILISATION DU FONCIER EN APPUI AU PLAN MAROC VERT

Dans le cadre du partenariat public-privé, et à l'effet d'accompagner le développement du secteur agricole, l'Etat marocain a mobilisé à partir de 2004 des terrains agricoles faisant partie de son domaine privé.

L'objectif assigné à ce partenariat vise :

- La promotion de l'investissement dans le secteur agricole ;

- La mise à niveau des principales filières agricoles (arboriculture fruitière, agriculture maraîchère, élevage, viticulture, oléiculture ...)

Pour ce faire, l'approche retenue en la matière consiste en :

- La mise à disposition des investisseurs de terrains agricoles dans le cadre de la location longue durée en vue de permettre une rentabilité significative des projets ;
- La mise à contribution des entrepreneurs dans le domaine agricole et agro-industriel en vue de satisfaire la demande interne et internationale

L'attribution des terres agricoles aux opérateurs privés repose sur la circulaire n°2/2007 du 29 Janvier 2007 du Premier Ministre relative aux modalités de location des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que sur les règlements des appels d'offres.

Données globales :

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2018, 43 conventions ont été signées dans le cadre du partenariat agricole portant sur une superficie de 3.925 Ha, un investissement global de 519 Mdh et la création, à terme, de 1.542 emplois.

Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Béni Mellal-Khénifra	3	110ha 06a 29ca	23 419 053	68
Casablanca-Settat	8	139ha 35a 53ca	26 140 088	44
Fès-Meknès	10	305ha 79a 66ca	55 519 849	125
L'oriental	6	392ha 83a 73ca	105 415 900	291
Marrakech-Safi	10	1002ha 16a 91ca	97 995 110	506
Rabat-Salé-Kénitra	3	140ha 60a 67ca	43 614 270	218
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3	1834ha 80a 45ca	185 452 252	290
Total général	43	3925ha 63a 24ca	519 556 522	1.542

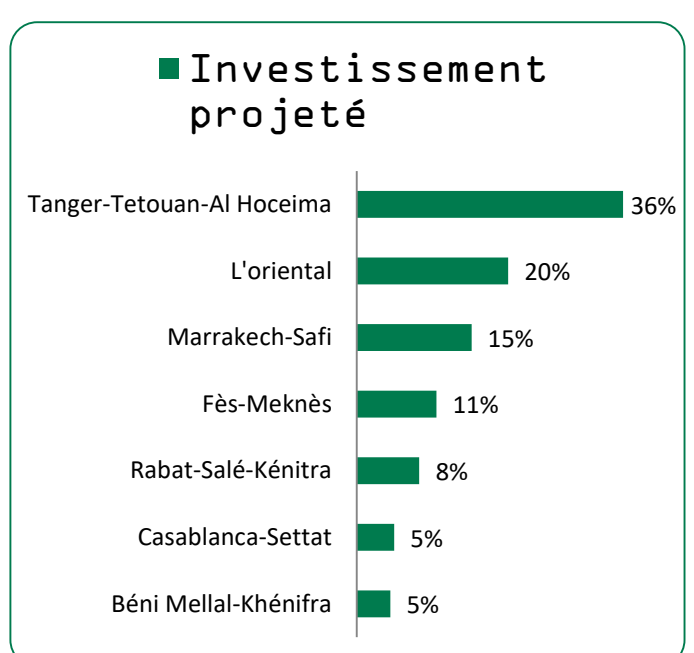
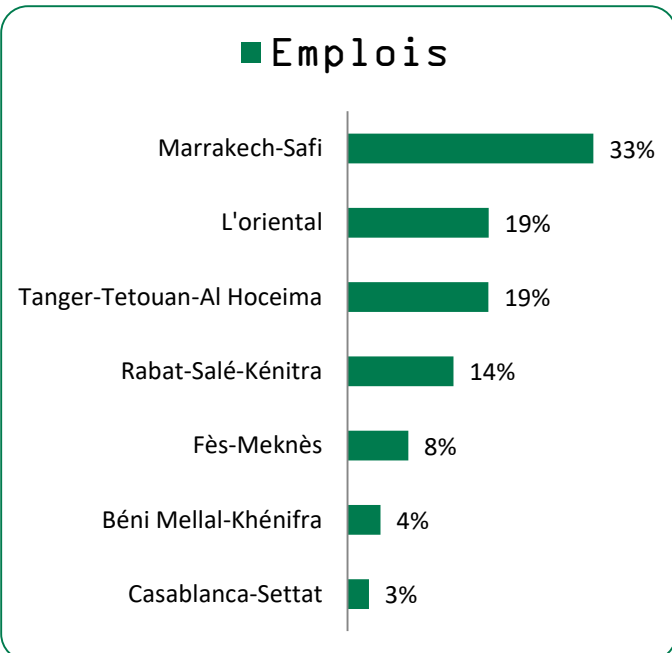
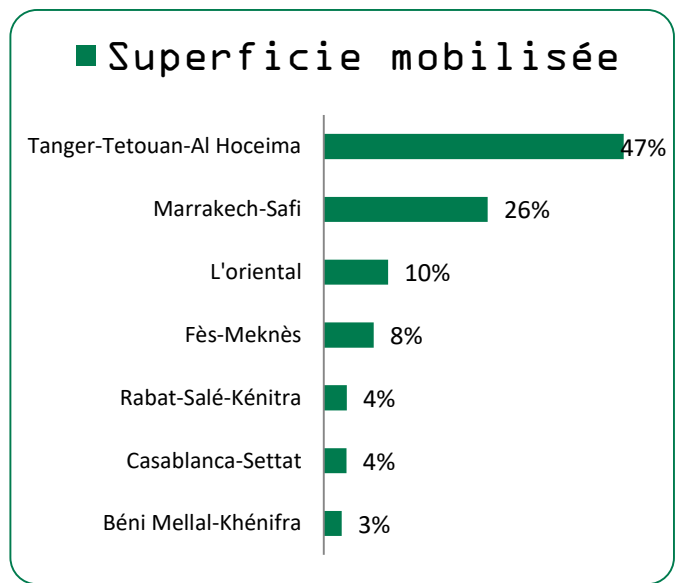
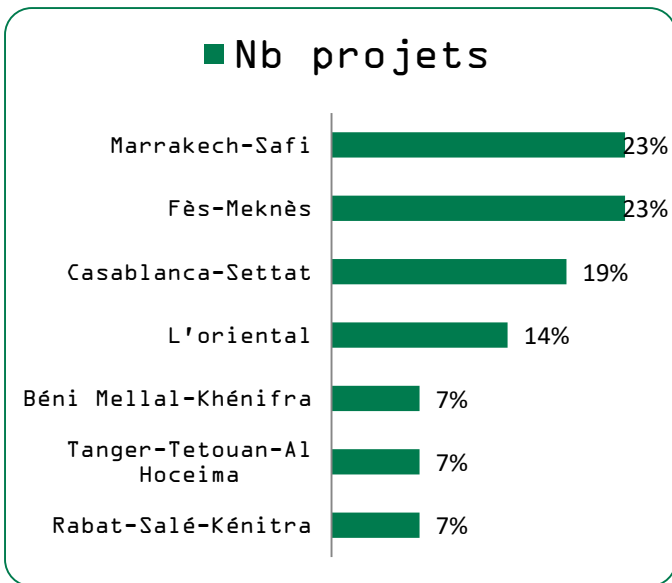
Le Plan Maroc Vert a retenu les filières de production végétale comprenant les agrumes, l'olivier, la vigne, l'amandier, les dattes, les céréales, le sucre et le maraîchage. Pour la production animale, les filières concernées sont le lait, les viandes rouges ovines, les viandes rouges bovines, l'aviculture et l'apiculture.

Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole Régional portent sur l'augmentation des niveaux de production, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de cette production et l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation. Pour

appuyer cette démarche, le Pacte National pour l'Emergence Industrielle vise à mettre en place des plans sectoriels agressifs sur les filières des denrées de base nationales, notamment, la viande et le lait.

Ventilation par région :

La répartition régionale des projets fait ressortir que 46% des projets sont concentrés au niveau des régions de Fès-Meknès et Marrakech-Safi, pour une superficie de l'ordre de 1307Ha.



Ventilation par filière

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2018, 2 filières concentrent 74% de la superficie globale mobilisée (soit 2.886 Ha). Il s'agit de l'Oléiculture et la Riziculture.

